



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor**

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

Formation spécialisée 03-07-2023 : Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

La réforme des retraites n'est pas le seul sujet qui provoque la colère des syndicats. Il y a aussi celui des salaires! Le 4 mai, lors du premier salon consacré à l'emploi depuis 2016, le ministre de la transformation et de la fonction publiques a indiqué qu'il en avait « marre du fonctionnaire bashing ». Ça tombe bien, nous aussi !

Il a également fait des promesses, parmi lesquelles celle de faire bouger la prévention de l'usure professionnelle.

Il aurait donc conscience que cela existe dans la fonction publique?

Bonne nouvelle !

C'est aussi ce jour-là qu'il a annoncé qu'il rencontrerait les syndicats de fonctionnaires pour discuter hausse des salaires ! Ça tombe bien également car pour FO, il est urgent de remettre ce dossier sur la table !

Peut-être a-t-il été inspiré par ce qui se passe en Allemagne où les fonctionnaires ont obtenu une progression de leur salaire de 5,5 % à compter de mars 2024 et d'une compensation de 3 000 € (exonérée d'impôts) dès juin 2023.

FO ne le dira jamais assez : le salaire est et doit rester, le principal levier garantissant le maintien pérenne du pouvoir d'achat des salariés!

Nous espérons que le Ministre a aussi conscience du tassement de la grille indiciaire, engendré par l'alignement légal sur le SMIC, qui lui augmente régulièrement du fait de l'inflation, et ce par application du Code du Travail.

Ce ne sont pas les 3,5 % d'augmentation de 2022 et les 1,5 % prévus en juillet 2023 qui peuvent compenser le coût de l'inflation dans la Fonction publique! Rien que pour 2022, elle était de 6 %.

Depuis les années 2000, c'est 25 % de baisse du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires : si pour certains hauts salaires, cela n'en devient pas vital, ce n'est pas le cas pour de nombreux autres !

Coté rémunérations, FO revendique également la reconnaissance de l'engagement en termes de promotions et de revalorisation du régime indemnitaire. Parce que l'attractivité ça commence aussi par ça !

Oui les agents de la DGFIP sont très attachés à assurer le service public de leur mieux et à FO, on osera dire sans doute trop ! Ils sont en effet, pour la plupart d'entre eux, engagés

et investis bien au-delà de leurs obligations, au-delà de leur santé, au-delà même trop souvent du raisonnable, avec quelquefois des conséquences lourdes : arriver de plus en plus tôt le matin au travail, partir de plus en plus tard, ne pas prendre tous ses congés, se faire écrêter, travailler avant et après ses pointages, se priver de formations professionnelles, tout cela participe à plonger vers l'épuisement professionnel.

Il est absolument anormal de souffrir au Travail et la DGFIP doit indispensablement sortir de son discours et des opérations de communication pour concrètement trouver des solutions !

A ce sujet, le Webinaire du 26 mai intitulé "Du Comité technique et du CHSCT au Comité social d'administration" est révélateur !

Nous sommes nombreux à avoir eu le sentiment de ne pas vivre dans le même Ministère !

- Il est urgent de sortir du blabla pour enfin reconnaître que les conditions de travail à la DGFIP sont dégradées quand elles ne sont pas délétères !
- Il est urgent que la DGFIP le dise haut et fort : c'est grâce aux agents que la maison DGFIP tient !
- Il est urgent de remettre l'humain au centre de ses préoccupations !

Certains collègues commencent à comprendre le danger qu'il y a à vouloir remplir toutes nos missions sans avoir les effectifs adaptés !

Et ce ne sont pas les résultats du dernier Observatoire interne qui diront le contraire. Les agents sont à 64 % pessimistes sur leur avenir au sein de la DGFIP et 55 % estiment que leur motivation diminue. Quant à la charge de travail, les agents sont à 55 % insatisfaits. Aujourd'hui, dans les services, et en raison des baisses d'effectifs, les collègues ne peuvent plus faire face.

Pour une fois, nous aimerions que la DG prenne en compte cette dégradation des indicateurs avec plus de sérieux !

S'agissant des points à l'ordre du jour, nous portons les interrogations suivantes :

- nous regrettons l'anonymisation récente des fiches de signalement – RPS, car cette anonymisation fait obstacle au rôle de préventeur des membres de la formation spécialisée. Nous attendons toujours le fondement juridique de cette décision locale.

- quant au DUERP, nous faisons le constat de l'absence de plan annuel de prévention lors des deux dernières années, et ce malgré l'obligation légale qui s'impose.

Le plan d'action prioritaire ne tient pas compte des vacances d'emploi ni des suppressions d'emplois. Il s'agit ici, de mettre un pansement sur une jambe de bois.

Pour FO, le seul et unique remède pour améliorer les conditions de travail se trouve dans **l'arrêt des suppressions d'emplois et l'arrêt des restructurations incessantes.**

En conclusion **F.O.-DGFIP revendique :**

- la préservation voire le renforcement de notre réseau d'acteurs de prévention au bénéfice de l'ensemble des agents.
- la prise en compte réelle de la question des effectifs dans le cadre des outils d'évaluation des risques ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois, restructurations et fermetures de sites
- le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens en personnels.
- et avec FO Fonction Publique le rattrapage de pouvoir d'achat du point d'indice depuis le 1^{er} janvier 2000